

Nomination du Vice-Doyen de la Faculté Roger Toumson – UFR des Humanités caribéennes

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Education et en particulier les articles L712-2 et L781-1 à L781-3 ;
- Vu** les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016;
- Vu** les statuts de la Faculté Roger Toumson- UFR des Humanités caribéennes approuvés par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2020 ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'UA du 25 janvier 2017 portant élection de **Monsieur Eustase JANKY** en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;
- Vu** le procès-verbal du Conseil du DPLSH réuni le 15 mai 2020 portant élection du Directeur adjoint ;
- Vu** La délibération n° 2020-067 du Conseil d'Administration du 10 novembre 2020 approuvant l'évolution statutaire du Département Pluridisciplinaire de Lettres, Langues et Sciences Humaines (DPLSH) en Faculté Roger Toumson – UFR des Humanités caribéennes ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Jean MOOMOU, Maître de conférences est nommé Vice-Doyen de la Faculté Roger Toumson- UFR des Humanités caribéennes de l'Université des Antilles.

Article 2

Cette nomination prend effet à compter du **10 novembre 2020** et jusqu'au **14 mai 2025**.

Article 3

Le Directeur Général des Services et le vice-président du pôle universitaire régional de la Guadeloupe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Pointe-à-Pitre, le 20 novembre 2020



Pour le Président de l'UA et par délégation
Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Michel GROFFROY

Pr Eustase JANKY